



UNION FRANCOPHONE DES  
HUISSIERS DE JUSTICE

L'huissier de justice serait-il  
le recalé numérique  
des professions juridiques ?



7<sup>ème</sup> CONGRÈS

Samedi **25 mai 2024**

*Arsenal de Namur*

*Rue Bruno 11 – 5000 Namur  
(voir plan pour parking)*



## NOS PARTENAIRES



# L'HUISSIER DE JUSTICE SERAIT-IL LE RECALÉ NUMÉRIQUE DES PROFESSIONS JURIDIQUES ?

**SAMEDI 25 MAI 2024**  
**ARSENAL DE NAMUR**  
**RUE BRUNO 11 – 5000 NAMUR**

**SUIVI D'UN CONCERT JAZZ DONNÉ PAR  
LE FJO & MISS GALA JAMES**

## SOMMAIRE

<b>Contenu .....</b>	<b>4-6</b>
<b>Renseignements pratiques .....</b>	<b>7-9</b>
<b>UFHJ (Union Francophone des Huissiers de Justice) .....</b>	<b>10-11</b>
<b>L'Arsenal .....</b>	<b>12</b>
<b>Aretha Franklin .....</b>	<b>13</b>
<b>Concert privé .....</b>	<b>14</b>
<b>Boutique en ligne .....</b>	<b>15</b>
<b>Bulletin de la procédure et des voies d'exécution ... ..</b>	<b>16</b>
<b>Pratique du droit de l'exécution et de la procédure civile .....</b>	<b>17</b>

## TABLE RONDE

### ▪ Drone de temps pour l'huissier

*Identifier et prioriser une liste d'outils numériques et technologiques que l'huissier de justice pourrait développer et mettre en place afin d'optimiser son service.*

#### **OBJECTIF**

*Délivrer une liste d'idées d'innovations ou de nouveaux produits technologiques sur lesquels les études pourraient travailler afin de moderniser leur offre de service.*

### ▪ Animé par **Thibault Oudotte**

*Co-fondateur de Side quest, ancien juriste de formation, il continue de former des avocats et des huissiers de justice et d'enseigner plusieurs matières, notamment la cybersécurité.*

### ▪ Rupture or not rupture numérique ?

*Imaginer de nouveaux services dématérialisés pour éviter la rupture de la chaîne.*

#### **OBJECTIF**

*Identifier une ou plusieurs opportunités de nouveaux services de dématérialisation autour du métier de l'huissier de justice.*

### ▪ Animé par **Mathieu Bouillon**

*Expert en transformation digitale, multi-entrepreneur, notamment en Legal Tech, Mathieu intervient sur de nombreux congrès et formations sur l'innovation et les huissiers de justice en France.*

### ▪ Mon Cloud et moi

*Comment obtenir des super pouvoirs, organiser et moderniser son étude avec les outils actuels (Google Drive, Notion, Chat GPT...) ?*

## **OBJECTIF**

Repartir avec une liste d'outils actionnables et des cas d'usages réutilisables dès le lendemain dans les études.

### ▪ Animé par Romain Hazebroucq

Ancien avocat, passé en service juridique et en start-up digitale. Il a fondé RHVisuels en 2018 pour proposer d'abord du Legal Design aux avocats et aux services juridiques.

### ▪ Faire ensemble pour vaincre l'impossible.

Comment se fédérer pour proposer de nouveaux services à l'échelle de la profession ?

## **OBJECTIF**

Imaginer une liste de nouveaux services fédérés pour proposer une offre innovante et concertée au monde judiciaire et aux justiciables.

### ▪ Animé par Alexis Deborde

Fondateur de Leganov et Co-fondateur de Side quest, ainsi que consultant en marketing digital et innovation pour les professionnels du droit..

### ▪ Je surfe donc je suis

Comment faire rayonner la profession au-delà de sa mission ?

## **OBJECTIF**

Intégrer le B-A BA de sa présence sur les réseaux sociaux, LinkedIn en tête.

Apprendre à bien surfer sur les réseaux, créer des posts viraux afin de contribuer à montrer au monde ce qu'est véritablement la profession d'huissier de justice et ses nombreux services.

### ▪ Animé par Caroline Cassino

15 ans d'expérience en création de marques dans la publicité, elle est aujourd'hui experte du digital, des tendances et des réseaux sociaux.

# EXPOSÉS

- **Restitution des travaux en ateliers**

- **Mathieu BOUILLON – Alexis DEBORDE**

Une synthèse, fruit de nos travaux matinaux, sera dressée par nos animateurs afin de servir de base au développement de projets futurs.

- **L'huissier de justice et la BLOCKCHAIN**

- **David SCHMITZ**

Logion executive founder | Blockchain builder | AI & Hacking tools specialist | Enhancing digital security through innovation.

- **La place de l'huissier de justice dans le monde numérique judiciaire**

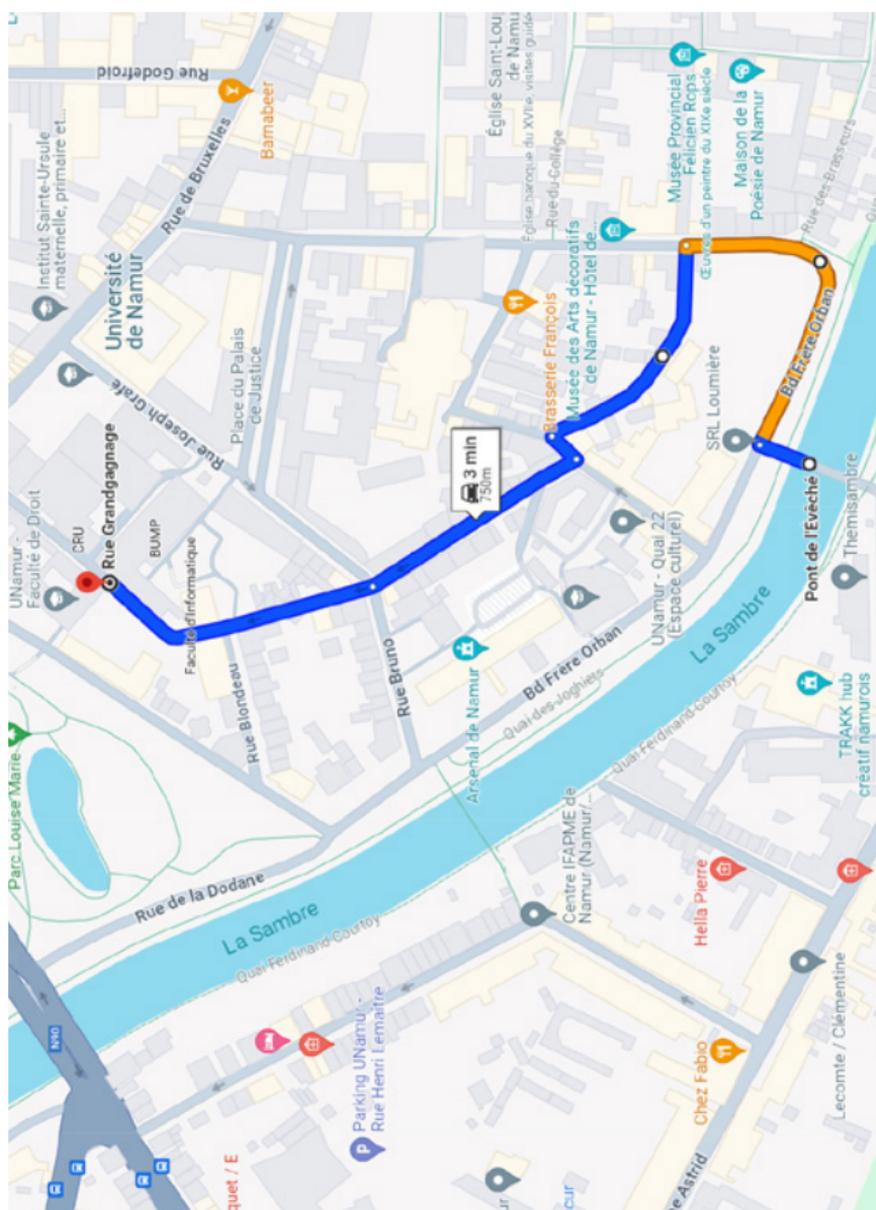
- **Lisa PELSSERS**

Doctorante en sciences politiques et sociales au Centre de Recherches et d'Interventions Sociologiques (CRIS) ;  
Maître de conférences à la Faculté des Sciences Sociales ULiège.

Conclusions par

**Marie-Christine BAUCHE**

*Huissier de justice dans le Brabant Wallon ; Présidente de l'Union Francophone des Huissiers de Justice ;*



Le boulevard Frère Orban sera totalement inaccessible, de même que les rue de Bruxelles et rue Rempart de la Vierge.

Dès lors, l'arrivée devra se faire par le Pont de l'Évêché.

L'entrée du Parking Arsenal se fait via la rue de l'Arsenal.

Il vous suffira de faire quelques mètres supplémentaires pour accéder au parking souterrain de la bibliothèque Moretus Plantin (BUMP) rue Grandgagnage.

# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

## ■ DATE

**Samedi 25 mai 2024 de 08h30 à 18h15**

## ■ PROGRAMME DU CONGRES

08h30 : accueil café

09h00 : **introduction**

09h15 : **ATELIER 1**

*Choix d'un premier atelier*

10h45 – 11h : pause-café

11h : **ATELIER 2**

*Choix d'un second atelier*

12h30 – 13h45 : déjeuner assis 2 services & café

13h45 : **Restitution**

*Mathieu BOUILLON & Alexis DEBORDE*

14h30 : **L'huissier de justice et la BLOCKCHAIN**

*David SCHMITZ*

15h15 : **La place de l'huissier de justice dans le monde numérique judiciaire**

*Lisa PELSSERS*

16h : **Questions-réponses**

16h30 : **Conclusions**

*Marie-Christine BAUCHE*

16h45 : goûter

17h15 : concert donné par le FJO et Miss Gala James

18h15 : fin

## ■ FORMATION PERMANENTE

Une demande d'agrément pour **6 points** est introduite auprès de la Chambre Nationale des Huissiers de Justice.

Eu égard à la nature des travaux, il n'y aura pas de traduction simultanée.

## ■ PUBLIC CIBLE

Huissiers de justice, candidats huissiers de justice, stagiaires ou toute personne intéressée par les sujets abordés.

## ■ PARTICIPATION AUX FRAIS

- ▶ Membre UFHJ : 245 € + TVA
- ▶ Non-membre : 390 € + TVA

Sont inclus dans le prix : le congrès, l'accueil, les pauses, le déjeuner assis deux services et le concert.

Nos formations étant reconnues par **LIBERFORM**, une attestation de présence individuelle vous sera également délivrée à la fin de la formation. **Une telle attestation vous permettra d'introduire, si vous rentrez dans les conditions, une demande d'intervention partielle (60 €).** Plus de renseignements sur **[www.liberform.be](http://www.liberform.be)**.

## ■ INSCRIPTION

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site de l'UFHJ à l'adresse **[www.ufhj.be/product/congres2024](http://www.ufhj.be/product/congres2024)**

Le paiement se fait directement en ligne et vaut confirmation d'inscription. Une facture sera ensuite adressée par e-mail à l'adresse que vous nous aurez renseignée.

Il ne vous sera pas possible d'annuler une inscription, mais si nécessaire, un remplaçant pourra se présenter en vue d'une substitution éventuelle.

Vous n'avez pas la possibilité d'être présent toute la journée mais souhaitez partager un moment de convivialité en assistant au concert ? C'est possible en vous inscrivant préalablement en ligne à la même adresse.

## ■ LE JOUR J

Deux parkings vous sont réservés: celui de l'Arsenal ainsi que celui de la bibliothèque Moretus Plantin (BUMP), lequel se situe à deux pas, rue Grandgagnage.

N'oubliez cependant pas de prendre avec vous l'autorisation de stationnement qui vous sera remise par notre secrétariat après votre inscription, elle vous sera indispensable pour accéder aux parkings.

L'UFHJ a été fondée le 24 mai 2012 avec pour objectif d'assurer un avenir à la profession et à ses acteurs, en définissant les défis futurs et en prenant les mesures nécessaires pour les relever. C'est dans ce cadre que l'UFHJ a organisé un premier congrès en 2013 pour aborder la question de la signification électronique. Le but était de préparer les esprits, identifier les défis pour la profession et en relever les dangers. En 2014, ce fut le tour de l'inversion du contentieux, dont les travaux publiés ont participé à la réflexion menée par le législateur en vue de réformer la procédure d'injonction de payer. Ce second sujet reste également d'une brûlante actualité.

En 2016, ce fut le tour de la transparence patrimoniale. Depuis, des avancées sont en cours de réalisation, bien que ces évolutions fort timides soient principalement le fait de la profession elle-même. Le législateur y est malheureusement trop peu attentif. La TVA, l'augmentation des droits de greffe, le doublement des droits d'enregistrement, la préférence trop souvent récurrente du législateur pour la requête, constituent autant de décisions politiques qui handicapent notre profession et fragilisent le statut de la citation. Or, en tant qu'officier public détenteur de l'imperium de l'État en matière d'exécution de jugements civils, nous devrions pouvoir obtenir l'accès aux bases de données relatives au patrimoine du justiciable. Ceci, afin de pouvoir assumer notre fonction de la manière la plus adéquate. Ces accès nous permettraient d'ajuster la pertinence et l'efficacité de nos procédures d'exécutions, par la limitation des frais en cas notamment d'insolvabilité et de plus, de désengorger les tribunaux de procédures inutiles.

En 2018, nous avons refait un tour d'horizon de ces sujets, en plus de traiter la révision du statut de l'huissier de justice. Si ce nouveau statut était censé moderniser en profondeur la profession, n'était-elle pas finalement, sous une apparente relecture, qu'une réforme purement cosmétique? Le travail est loin d'être fini; c'est le message que nous avons reçu de nos orateurs.

Au-delà du statut, la récente soumission de la profession au Code de droit économique a des conséquences importantes, notamment au niveau de la déontologie, qui dans ce nouveau contexte doit être entièrement repensée. C'est dans cette optique que nous avons fixé le sujet abordé lors de notre 5ème congrès qui a eu lieu en 2020.

Au-delà de ces actions, l'UFHJ a également pour objectif d'assurer la pérennité de la fonction et d'améliorer tous les services en rapport direct ou indirect avec les activités de l'huissier de justice. Dans le but de soutenir la profession et les huissiers de justice, souvent investis et accaparés par la gestion de leurs études, l'UFHJ organise depuis 2013 des formations à destination des employés d'études, des stagiaires, des candidats et depuis 2015 des huissiers de justice. En juin 2022, ce seront 44 formateurs qui auront donné près de 920 heures de formations, à 10.300 personnes inscrites, soit près de 95.000 heures de formations cumulées ! Tant au sein des études qu'au niveau des résultats du concours de fin de stage, se révèlent les effets positifs.

Dans son objectif de promotion et de défense de la profession, l'UFHJ a obtenu du pouvoir législatif un droit de signature de la mise en demeure interruptive de prescription; elle s'est battue pour la non-limitation de la suppléance et a obtenu un rehaussement à 180 jours par rapport à ce qui avait été annoncé; elle a défendu et obtenu la limitation de notre responsabilité. Elle est également intervenue dans la sauvegarde de la signification pénale, etc.

Plus de 300 huissiers de justice, candidats et stagiaires, francophones et néerlandophones, sont actuellement membres de l'UFHJ. Au sein de celle-ci, plusieurs commissions travaillent sur divers sujets. Tout récemment, les travaux sur l'introduction d'un « Règlement relatif au stage d'huissier de justice et son encadrement » ont été couronnés de succès. Suite à l'approbation par l'Assemblée Générale de la Chambre nationale des huissiers de justice du texte présenté par l'UFHJ, celui-ci est entré en vigueur en octobre 2021.

L'Union Francophone des Huissiers de Justice, c'est avant tout un rassemblement de compétences et d'énergies créatives, de propositions positives et d'écoute de tous, visant à faire progresser notre métier au sein de la société qui l'entoure. C'est également un outil pour nos études et pour nos organes représentatifs, un moteur au service de l'image de l'huissier de justice en tant qu'acteur du monde judiciaire moderne.

L'inscription à l'UFHJ, réservée aux huissiers de justice, candidats huissiers de justice et stagiaires, se fait exclusivement sur le site internet <https://ufhj.be/>.

Notons également que si l'Union est francophone, de telle sorte que les travaux et communications internes se font exclusivement en français, elle est assurément ouverte à tous.

# L'ARSENAL DE NAMUR

Nous avons le plaisir et l'honneur de pouvoir vous recevoir dans ce lieu chargé d'histoire qu'est l'**Arsenal de Namur**.

## **Voulu par Louis XIV, réalisé par Vauban**

À la suite du siège victorieux de Namur durant la guerre de la ligue d'Augsbourg, Louis XIV décida de faire de Namur, ville stratégiquement située au confluent de la Meuse et de la Sambre, la place forte la plus importante des Pays-Bas méridionaux.

Le Roi confia la réalisation de ces travaux à Vauban, son ingénieur militaire, lequel fit édifier ce long bâtiment de 100 mètres en seulement sept mois, en 1692 et 1693.

Il servit tour à tour de dépôt logistique, de magasin de vivres et de fourrage, d'écurie pour l'armée et de caserne de gendarmerie.

Acheté par l'Université de Namur en 1977, il a été restauré par l'un des plus talentueux architectes belges de cette époque : Roger Bastin (1913-1986).

Il est aujourd'hui le point d'ouverture du milieu universitaire sur l'extérieur.

Ce bâtiment est aujourd'hui classé au patrimoine majeur de Wallonie.



## Aretha FRANKLIN

Aretha Franklin, chanteuse, compositrice et pianiste américaine fut qualifiée de « Reine de la Soul ».

*Rolling Stone Magazine* l'a désignée à plusieurs reprises comme la plus grande chanteuse de tous les temps dans la musique populaire.

*I Never Loved a Man, Think, Spanish Harlem, Day Dreaming* ne sont que quelques-uns de ses immenses succès.

Elle reçut de nombreux honneurs tout au long de sa carrière dont 18 Grammy Awards. En 1987, elle fut la première artiste féminine à être intronisée au Rock and Roll Hall of Fame. En 2019, le jury du prix Pulitzer lui a décerné un prix posthume spécial « pour sa contribution indélébile à la musique et à la culture américaine depuis plus de cinq décennies ».



# Aretha Franklin

BY THE FJO AND  
MISS GALA JAMES



## Le FJO et Miss Gala James

Le Floreffe jazz orchestra, c'est de l'énergie, du dynamisme, le sens du spectacle insufflé par son directeur musical Jean-Pierre Mouton. Ce band fondé en 2006 interprète des classiques du swing de la grande époque à la musique soul, blues et également des musiques contemporaines comme le funk, etc.

Il est composé de musiciens et chanteurs d'exception dont le talent est reconnu bien au-delà de nos frontières et notamment Miss Gala James qui, avec son swing d'enfer, est rapidement devenue une des chanteuses de jazz préférées de tous les amateurs de bonne musique.

Le FJO, sollicité pour accompagner plusieurs grands instrumentalistes et chanteurs de jazz dans des galas ou festivals, nous fait l'honneur d'un concert privé.

**Le programme se voudra accessible à tous et réjouissant !**

**Nous vous promettons de belles surprises.**

# NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE EST À VOTRE SERVICE !

*Cachets dateur, fardes de signification,  
scellés, etc.*



Retrouvez toute notre offre de  
fournitures spécialisées pour  
votre pratique professionnelle sur

[www.ufhj.be/product-category/fournitures/](http://www.ufhj.be/product-category/fournitures/)



# Bulletin de la procédure et des voies d'exécution

Fruit d'une collaboration entre l'UFHJ et Anthemis, cette revue vous offre tous les deux mois, depuis mai 2019, l'essentiel de l'actualité dans les domaines intéressant les professionnels confrontés à la procédure judiciaire ou du recouvrement, qu'il soit amiable ou judiciaire (huissier de justice, avocat, magistrat, service juridique, service de recouvrement, pouvoirs publics), ainsi que des dossiers thématiques.

Vous y trouverez des articles ciblés davantage sur les matières des compétences et des recours, sur les créances, les sûretés, le recouvrement amiable et les voies d'exécution au sens large, et plus généralement sur toute matière où l'huissier de justice intervient. Dans un souci d'interdisciplinarité, vous y trouverez également des articles sur le droit civil et judiciaire, mais aussi sur le droit social, fiscal, et pénal.

Le Bulletin de la procédure et des voies d'exécution vous alerte des enjeux en cours et vous livre une information pointue, mise en perspective par les commentaires des meilleurs spécialistes et illustrée par de nombreux exemples et cas pratiques.

Le site [www.bulletindelaprocedure.be](http://www.bulletindelaprocedure.be) est accessible à tous les abonnés à la revue pendant la durée de leur abonnement papier, sans supplément.



**Bulletin**  
de la procédure  
et des voies d'exécution

Périodique de veille législative et jurisprudentielle  
de l'Union Francophone des Huissiers de Justice

bpost  
PB-PP  
BELGIEN - BELGIQUE

Bimestriel - 3<sup>e</sup> année  
Bureau de dépôt:  
1435 Mont-Saint-Gilbert  
Masspost  
N° d'agrément : P924568

NOVEMBRE 2021

[www.bulletindelaprocedure.be](http://www.bulletindelaprocedure.be)

[www.bulletindelaprocedure.be](http://www.bulletindelaprocedure.be)

Cette revue est **comprise dans la cotisation des membres UFHJ** et est également accessible à tous via abonnement contracté chez Anthemis à l'adresse :

<https://www.anthemis.be/shop/bulletin-de-la-procedure-et-des-voies-d-execution-abonnement-8622#attr=7260,7259>

# Pratique du droit de l'exécution et de la procédure civile

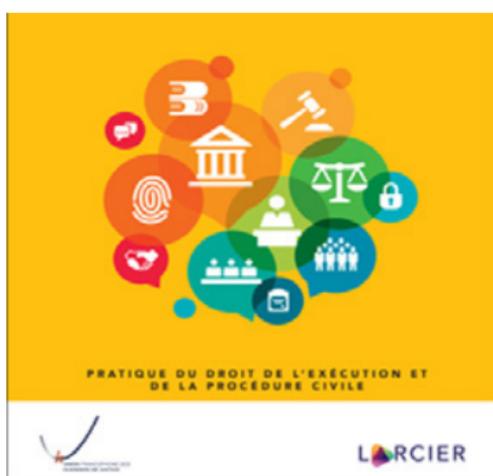
Cette nouvelle collection de monographies, fruit d'une collaboration fructueuse entre l'UFHJ et Larcier, vient de voir le jour avec le **1<sup>er</sup> numéro** intitulé *Les modes de signification : entre théorie et pratique*.

Cette collection se donne pour objectif de proposer des monographies maniables qui explorent les secteurs du droit touchés par l'huissier de justice et sa pratique : chaque ouvrage qui la compose vise à donner un aperçu d'ensemble de ce qu'il faut savoir pour réaliser la mission qui est la sienne.

Les ouvrages contiennent, outre une analyse théorique pointue, des grilles de travail, des exemples illustratifs, de nombreuses recommandations et des modèles d'actes pour répondre aux demandes d'accessibilité, de bonne compréhension et d'information pertinente à destination de chaque partie à la procédure.

Ses auteurs veillent en permanence à utiliser un langage clair, accessible au plus grand nombre.

Nous sommes ravis de vous informer que le second opus, sur le thème de *l'expulsion* sera disponible dès la rentrée prochaine sous la houlette de Pierre LERICHE et Nicolas BERNARD.



Vous pourrez trouver ce second ouvrage à l'adresse :  
<https://www.larcier-intersentia.com/fr/catalogue/>

Comme pour le premier, nous avons la joie de vous informer qu'il vous sera offert avec la cotisation.

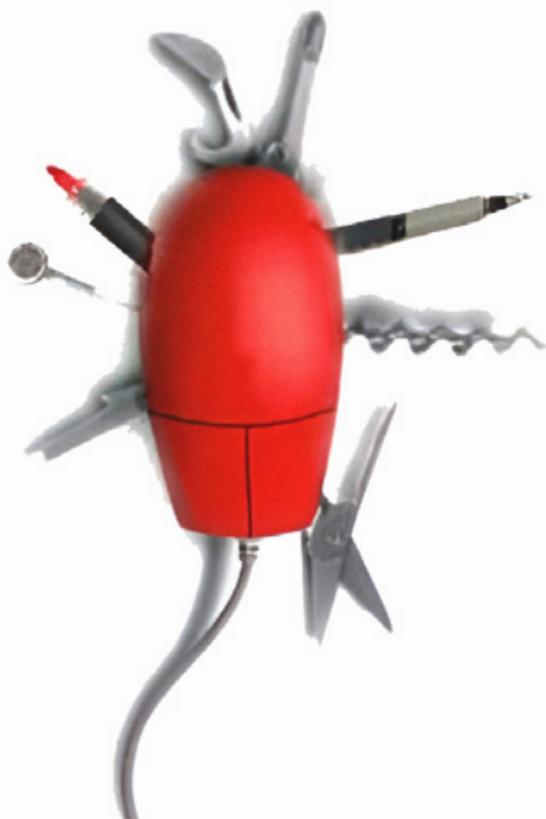






UNION FRANCOPHONE DES  
HUISSIERS DE JUSTICE

**L'huissier de justice  
votre meilleur allié !**



scannez et inscrivez-vous



[www.ufhj.be](http://www.ufhj.be)